

-NG.J.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGÉRI

Ruhengeri, le 30 août 1957.-

N° 2.627/P.I.2

OBJET:

Déclaration de créance.

Annexe: 1

A Monsieur le Directeur du Personnel
du Ruanda-Urundi

à

U S U M B U R A .-

s/couvert de Monsieur le Résident du
Ruanda à KIGALI.



Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli,
pour liquidation des indemnités de restaurant me
dus: 1°) ma feuille de route n° 49/57.
2°) une copie certifiée conforme du télégramme
de convocation afférent.

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE,
A. d'ARIAN.-